

- **BETTERAVES** : Maladies du feuillage : Progression de la cercosporiose et de la rouille. Bio agresseurs aériens : Très faible activité.
- **COLZA** : Pas de présence de limaces – surveiller les altises adultes (risque modéré).

BETTERAVES

Betteraves : 35 parcelles observées.

À la veille de la récolte le bouquet foliaire des betteraves peut prendre une coloration plus ou moins foncée. Il est important de déterminer quelle est l'origine de cette décoloration et de faire un diagnostic précis.



*Jaunisse : Bord de feuille jaune orangé
Feuille épaisse et craquante.*



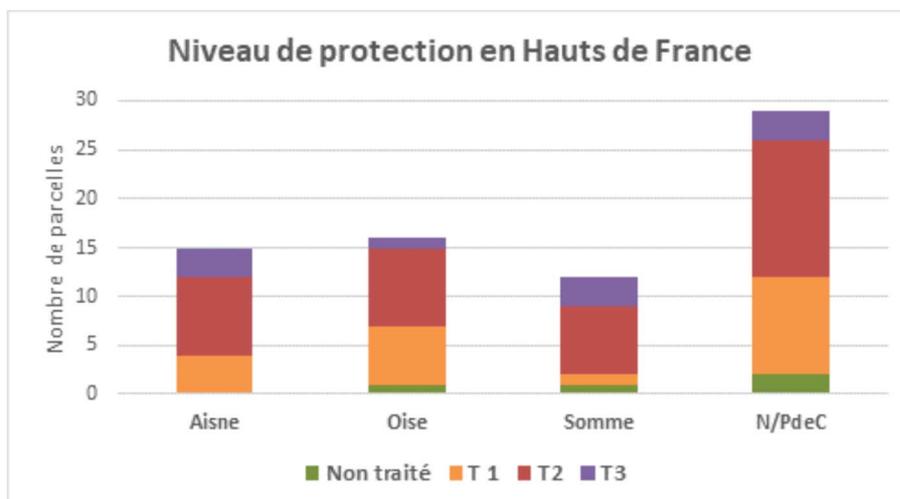
« Palissement » généralisé de la parcelle conséquence d'un nouveau stress hydrique.



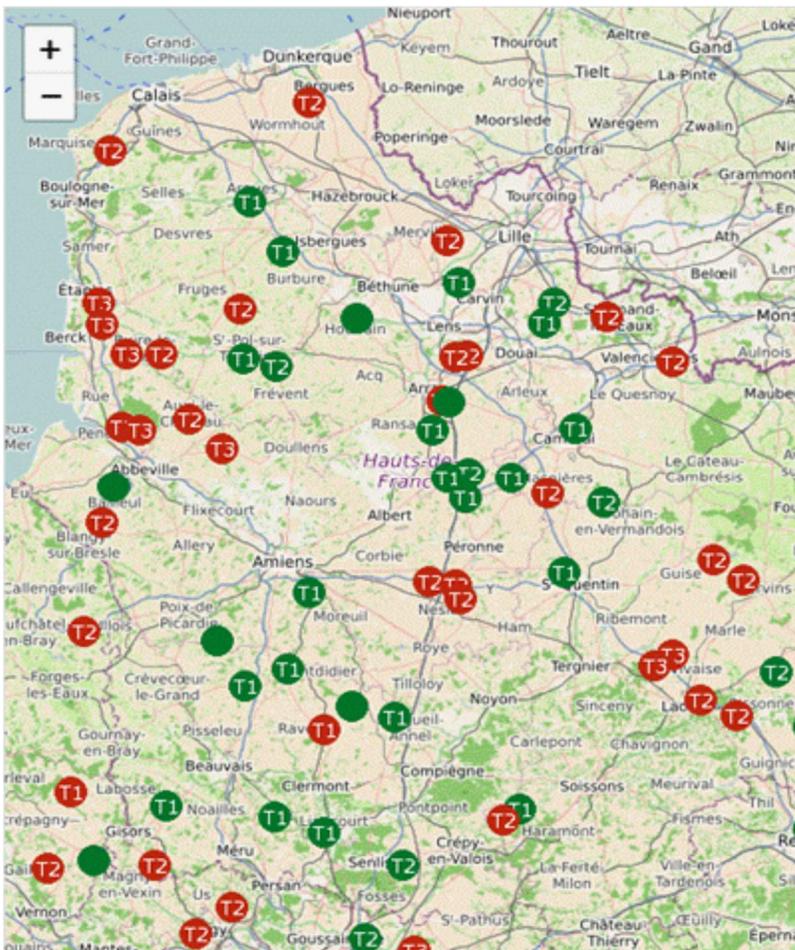
« Rond » de jaunisse.

Maladies foliaires :

La Cercosporiose est la maladie dominante de cette fin d'été sur la partie continentale de la région. La Rouille est plus présente sur l'ouest.



Carte « Alerte maladies » au 10 septembre :



Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



Cercosporiose dans l'Oise – P.Delefosse

Rappel des seuils des maladies du feuillage:



Rouille - C. GAZET.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} symptôme	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Tableau des préconisations pour l'arrêt des interventions :

	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

Ravageurs :

L'activité des Bio-Agresseurs est très faible, seules 5 parcelles signalent une présence de **pégomyies**, loin du seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité pégomyies : en été, 50% de plantes avec galeries et larves.

Aucune **noctuelle** n'est signalée.

Seuil de nuisibilité noctuelles défoliatrices : 50 % de plantes avec morsures et présence de déjections récentes.

La présence de teignes est signalée dans 3 parcelles. A cette date, une intervention n'est pas justifiée.



Galerie de pégomyie – A. Albaut-CA80.

Fin des interventions insecticides.

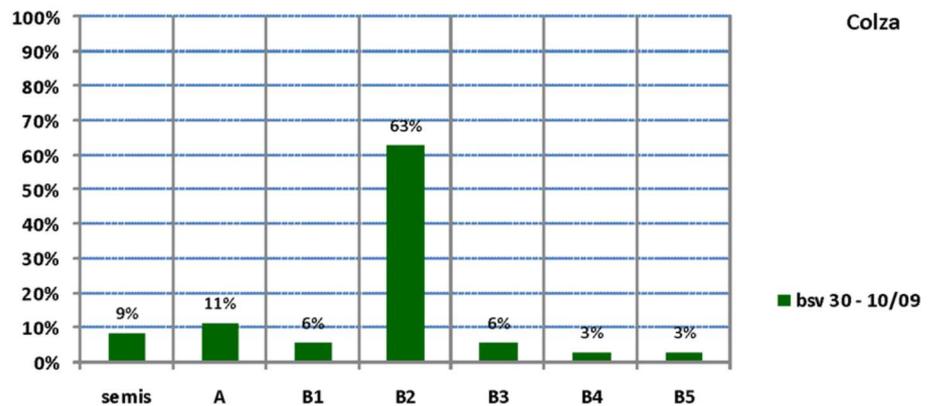
COLZA

Stades:

35 parcelles sont observées cette semaine.

La majorité des parcelles (63%) est au stade 2 feuilles. 17 % sont au stade cotylédons à 1 feuille et 9% au stade semis. 9% sont au stade 3-4 feuilles et quelques parcelles plus avancées au stade 5 feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza

■ bsv 30 - 10/09



Colza au stade 2 feuilles (B2) – M. Roux-Duparque CA02

Limaces: évaluation du risque.

Il est encore temps de disposer des pièges à limaces.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les réseaux de De Sangosse et du BSV sont en grande majorité sans capture. Deux parcelles présentent des dégâts sur les surfaces foliaires à raison de 0,5 et 5% de plantes touchées.
- Le peu de pluies actuellement n'est pas favorable à la présence des limaces. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves).
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf. tableau BSV précédents).
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions au strict nécessaire afin de les préserver.

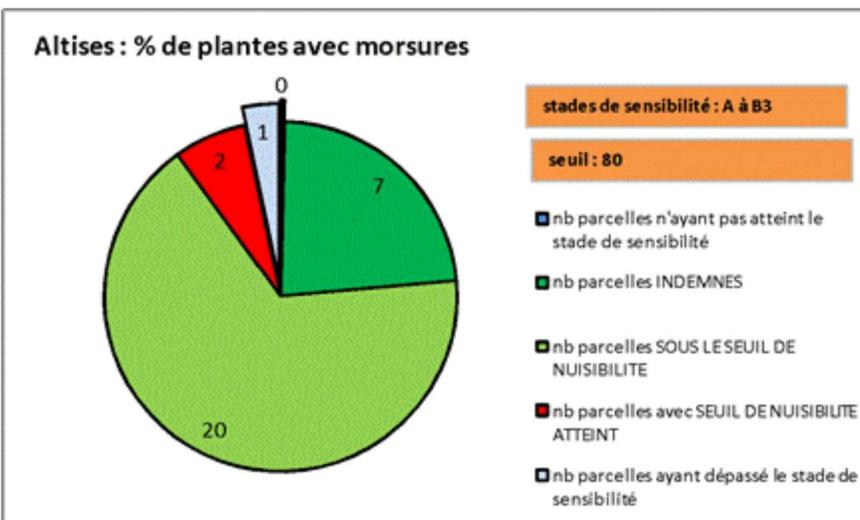
Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Altises adultes : à surveiller jusqu'au stade BB3. Risque modéré.

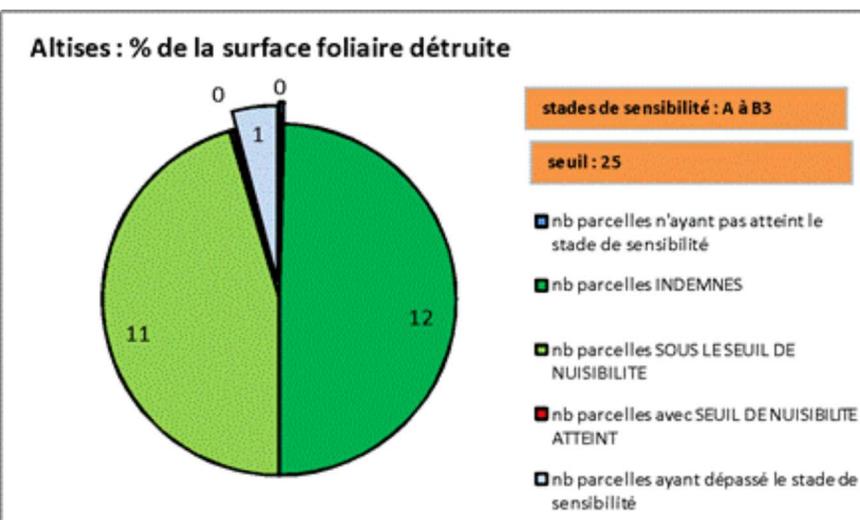
Observations : Les **petites altises** sont piégées dans 6 parcelles, à raison de 1 à 5 individus, et les **grosses altises** dans 3 parcelles, à raison de 1 à 3 individus.

23 parcelles présentent des morsures d'altises sur feuille dont deux dépassent le seuil de nuisibilité des morsures avec 100% de plantes touchées **mais sans dépasser le seuil** de 25% de surface foliaire atteinte (cf. graphes). **Ces parcelles n'atteignent donc pas le seuil de nuisibilité altise**, mais on observe une progression des symptômes en parcelle cette semaine.

94% des parcelles sont actuellement au stade de sensibilité. Il faut être vigilant sur les parcelles semées plus tardivement ou celles présentant des difficultés de levée.



Morsures superficielles d'altises - M. Roux-Duparque CA02



Morsures perforantes d'altises - B. Schmitt - CA60

Seuil de nuisibilité des altises : 80% des pieds avec Morsures ET 25% de surface foliaire détruite.*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Autres ravageurs :

Quelques **pucerons verts** sont observés dans deux parcelles, sans dépasser le seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

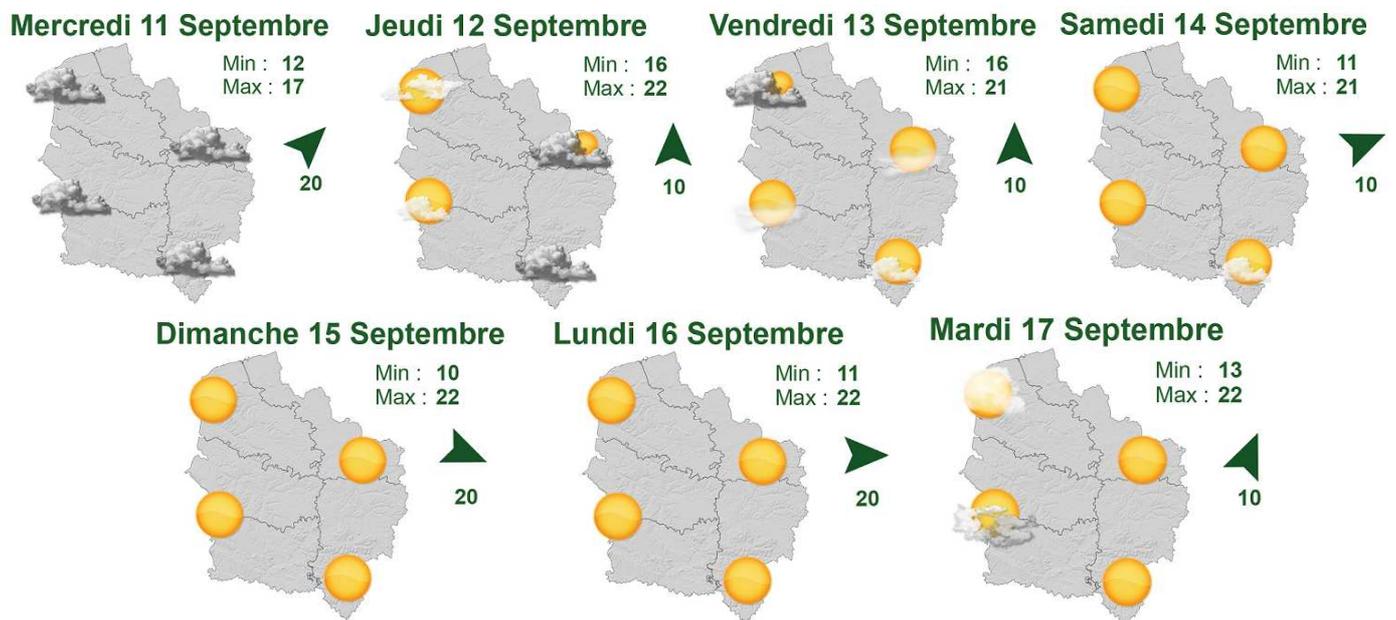


Puceron ailé – C Gazet CA59/62

Des **tenthredès de la rave** adultes sont piégées dans deux parcelles.

Deux parcelles présentent des **dégâts d'oiseaux**.

METEOROLOGIE



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélié Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Avec la participation de :